



**BNP PARIBAS
REAL ESTATE**

L'immobilier d'un monde qui change



**PRIX DES ESPOIRS DE L'ARCHITECTURE
BNP PARIBAS REAL ESTATE**

Edition 2017



A l'attention des écoles participantes

1. Objectifs du Concours

2. Edition 2017 :

- Thème
- Ecoles participantes
- Communication interne et externe

3. Principes et organisation du Concours 2017 :

- Étape 1 : Présélection
- Étapes 2 et 3 : Approfondissement du projet
- Étape 4 : Sélection
- Étape 5 : Remise des Prix

4. Jury du Concours 2017

- Composition
- Critères de jugement

1

Objectifs du Concours



➤ Avec le Prix des Espoirs de l'Architecture, BNP PARIBAS REAL ESTATE souhaite :

- ▶ Associer à ses actions de mécénat en faveur de l'architecture et des jeunes talents de demain, **une action de soutien destinée aux jeunes.**
- ▶ Faire réfléchir et sensibiliser les étudiants en architecture **aux problématiques actuelles de l'architecture**, notamment en terme de développement durable.
- ▶ Favoriser **les synergies entre ces étudiants et les professionnels du secteur** (en dehors du cadre scolaire).

2

Edition 2017



➤ Thème du Concours 2017 :

" La biodiversité : contributeur à la ville durable et désirable de demain ? "

Avec plus de 75% de la population vivant en ville en 2050, il existe un réel enjeu économique, environnemental et social de réconciliation entre les espaces de vie urbanisés et la nature. **En quoi la biodiversité intégrée au bâti peut-elle apporter une réponse concrète aux défis environnementaux et sociaux d'une ville dense ? Pour quels apports et services rendus à la ville, à ses habitants et à l'environnement ? Quel modèle imaginer pour un fonctionnement viable, équilibré, créateur de valeurs économiques, sociales et environnementales sur le long terme ?**

- Les candidats proposeront un projet immobilier neuf ou rénové, qui intègre de la biodiversité et tient compte des évolutions des comportements, des modes de vie, des technologies et des matériaux de construction (biosourcés, recyclés, etc...).
- Le rendu attendu comportera une proposition architecturale et programmatique mettant en valeur la biodiversité, prenant également en compte son mode de fonctionnement et de gestion dans la durée.
- Enfin, le projet proposé devra être concret et réalisable.

► Ecoles Participantes :

- BNP Paribas Real Estate a sélectionné **10 grandes écoles d'architecture** :

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, l'ENSA de Lyon, l'ENSA de Marseille, l'ENSA de Nantes, l'ENSA de Strasbourg, l'ENSA de Marne-la-Vallée, l'ENSA de Paris-Belleville, l'ENSA de Paris-La Villette, l'ENSA de Paris-Malaquais et l'ENSA Paris-Val de Seine.

- Le concours est ouvert à **3 candidatures par école** :

Les candidats peuvent concourir individuellement ou en binôme,
(2 personnes maximum par équipe).

- Les étudiants devront être en **4^{ème} ou 5^{ème} année d'études**.

- La participation au concours est **gratuite**.

➤ Communication Interne et Externe :

BNP Paribas Real Estate met en place plusieurs moyens pour communiquer en interne et en externe sur l'édition 2017 du Prix des Espoirs de l'Architecture :

- Association **d'anciens lauréats** à la présélection des projets reçus.
- Participation de **collaborateurs de BNP Paribas Real Estate** à la présélection des projets reçus.
- Présentation des projets retenus à l'ensemble des collaborateurs de BNP Paribas Real Estate pour l'élection du **Prix Coup de cœur des collaborateurs** (cf page 13). Mise en place d'un vote en ligne par e-mailing + affiches internes.
- Remise des prix officielle au **salon SIMI du Palais des Congrès Porte Maillot à Paris** (sur le stand de BNP Paribas Real Estate).
- Divulgarion des résultats sur le **site internet du Groupe et les réseaux sociaux**.
- Campagne de **Relations Presse** auprès des journalistes et acteurs de la profession.
- Réalisation d'un **livre pour les 10 ans** du Prix des Espoirs BNP Paribas Real Estate, présentant le concours de 2008 à 2017.

3

Principes et Organisation du Concours 2017



➤ Etape préalable : Inscription

Les étudiants souhaitant participer doivent **obligatoirement s'inscrire par mail** jusqu'au **13 octobre 2017 minuit**, auprès de Mme Ghislaine MOUZAT qui coordonne le concours : ghislaine.mouzat2@me.com

Ils recevront ensuite par mail le formulaire de candidature (à remplir et renvoyer signé), ainsi que le règlement complet du concours (à renvoyer signé).

➤ Etape 1 : Présélection

Le **2 novembre 2017 midi** au plus tard, les candidats inscrits remettront une **note d'intention** présentant leur projet. Celle-ci ne devra pas dépasser 5 pages de texte Word (illustrations comprises) et sera au format pdf.

Un jury de présélection, composé d'anciens lauréats et de collaborateurs de BNP Paribas Real Estate, désignera les meilleurs projets dans **une limite de 7 dossiers maximum**.

Les candidats seront informés le **8 novembre 2017 des résultats** de la présélection par un retour personnalisé et détaillé.

➤ Etapes 2 et 3 : Approfondissement des projets

► Etape 2 :

Les étudiants qui auront été retenus à la présélection enverront par e-mail pour le **16 novembre 2017 minuit**, une **synthèse de leur projet** (2000 caractères maximum), ainsi qu'un titre accrocheur (300 caractères maximum) accompagnés d'une ou deux illustrations. Ces documents permettront aux collaborateurs de BNP Paribas Real Estate de voter pour le Prix Coup de cœur.

► Etape 3 :

Les étudiants qui auront été retenus à la présélection pourront procéder à l'élaboration de leur projet **jusqu'au 23 novembre 2017**. A cette date au plus tard, les candidats présélectionnés remettront par e-mail ou par courrier un **dossier de présentation**. Le dossier se fera sur Powerpoint et au format pdf (20 Mo maximum).

➤ Etapes 4 : Sélection

Les candidats présenteront **oralement leur projet** aux membres du jury réunis pour l'occasion, le **24 novembre 2017 après-midi**, dans les locaux de BNP Paribas Real Estate (167 quai de Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux).

Les candidats pourront, s'ils le souhaitent, animer leur présentation à l'aide de supports variés (plaquette de présentation, carnet de documents graphiques, vidéo de présentation de 2 à 3 minutes, maquette représentative d'1 m³ maximum, etc...).

L'ensemble des documents présentés devant être en langue française et marqué au nom de l'étudiant.

➤ Etapes 5 : Remise des Prix

Deux prix seront décernés :

- Le « **Prix des Espoirs de l'Architecture** » d'un montant de 4 000 €, attribué par le jury, suite aux présentations orales des candidats.
- Le « **Prix Coup de cœur des collaborateurs** » d'un montant de 2 000 €, attribué par le vote des collaborateurs de BNP Paribas Real Estate.

La remise des prix aura lieu **le 7 décembre 2017, à 11h30 au salon SIMI** (stand de BNP Paribas Real Estate).

NB : Les frais de conception des éléments constitutifs de la candidature font l'objet d'un défraiement pouvant aller jusqu'à 200 € par projet. Les frais de déplacements des candidats pour la présentation au jury et la remise des prix au SIMI sont également pris en charge par l'organisateur dans une limite de 2 allers et retours par personne, en billets de train de 2^{ème} classe. En fonction des villes concernées, les frais remboursés devront s'élever à environ 225 € pour Strasbourg, 130 € pour Lille, 180 € pour Lyon, 320 € pour Marseille et 200 € pour Nantes, sur présentation obligatoire des factures.

4

Jury du Concours 2017



► Composition du jury 2017

- **Thierry Laroue-Pont**, Président de BNP PARIBAS Real Estate.
- **Olivier Bokobza**, Directeur Général du pôle Résidentiel de BNP PARIBAS Real Estate.
- **Catherine Papillon**, Directeur Développement Durable RSE de BNP PARIBAS Real Estate.
- **Bruno Pinard**, Directeur Général en charge de l'activité Promotion en Immobilier d'Entreprise de BNP PARIBAS Real Estate.
- Et des personnalités du monde de l'architecture (à préciser).

► Critères de jugement

- La pertinence de la réflexion et de la problématique posée par les candidats, en rapport au thème ; de l'analyse qui en est faite et de la justification des choix retenus par le candidat ou l'équipe candidate.
- La créativité et l'originalité du projet.
- La prise en compte des critères de Développement Durable.
- Les faisabilités technique et financière du projet.
- La qualité d'expression des candidats.
- La qualité de réalisation des restitutions (illustrations, plaquettes, maquette, vidéo, etc.).
- La capacité d'illustration.
- L'implication des candidats.